Fiche technique opérationnelle

Date de création : 2006
Dates de relecture : 2015
État : en cours d'actualisation

4

Le secteur des Gazargues (ou Cazardes)

Constat

Définition

Le secteur des Gazargues est constitué d'une mosaïque de milieux : forêts alluviales, prairies, mares… Un broyage du sous-bois était réalisé auparavant, pour les écoulements, l'accueil du public… L'intérêt écologique majeur provient des mares et du pâturage (voir les fiches liées à ce sujet).

Actuellement, cette zone est laissée en libre évolution, en cours de réflexion de gestion. Les sentiers sont entretenus, une partie est consacrée au pâturage (voir suite et fiche associée).

La zone des Gazargues

Evolution prévisible sans intervention et conséquences possibles

Sans entretien, cet espace évoluerait naturellement vers le boisement et la disparition des mares. Le maintien d'un broyage du sous-étage conduirait à garder un espace peu diversifié et pauvre.

Il résulterait de cette évolution une uniformisation écologique et un appauvrissement de la biodiversité, en l'absence d'une perturbation majeure entraînant un renouvellement des espaces.

Objectifs

- Maintenir la diversité des milieux : espaces ouverts, zones arborées et lisières ;
- Conserver des espaces de tranquillité pour la faune et la flore ;
- Préserver et gérer les milieux humides, plutôt que d'en créer d'autres ;
- Pratiquer une gestion par pâturage ;

- Cet espace comporte deux grandes zones :
  - Entre voie ferrée et chemin principal balisé → vocation naturelle de zone de tranquillité (mares) ; Gestion réalisée selon les principes définis dans la fiche « mare » ; Les boisements évoluent naturellement ;
  - Du chemin au Rhône → zone de promenade et d'écoulement des crues (pâturage ici).

Description/Travaux

Période d'intervention

- Fauche des zones herbacées après le 15 août ;
- Taille des ligneux tous les 2-3 ans entre le 1er septembre et le 15 mars, et taille des rejets sur mares ;
- Mise en pâturage entre mars et Décembre.

Nature des travaux

- Description des travaux par secteur

- De la berge au sentier des pêcheurs et jusqu'en haut du premier talus, le contrôle régulier des ligneux favorise l'écoulement des crues. Les arbres sont maintenus à l'exception des espèces exotiques qui sont progressivement maîtrisées.
- Du sentier des pêcheurs au chemin principal balisé, la coupe des érables negundos et des acacias permet de laisser place à de vastes clairières.
- La prairie est entretenue par le pâturage.
- Les boqueteaux, constitués d'espèces caractéristiques du site, sont gérés sur la lisière. Une coupe tous les 5 à 10ans par rotation annuelle permet le maintien du caractère arbustif de la végétation. Les buissons d'Eglantier, de Cornouiller et autres arbustes sont préférés aux autres essences.
- Les Erables negundos, Robiniers et autres espèces exotiques sont réduits prioritairement.

- Mise en œuvre

Les différents types d'espace sont clairement définis avant intervention : zones prairiales, zones buissonnantes et zones où la gestion des lisières est réalisée.

La mise en œuvre des travaux est assurée conjointement avec la CNR, et des équipes encadrées par le SMIRIL (brigades vertes).

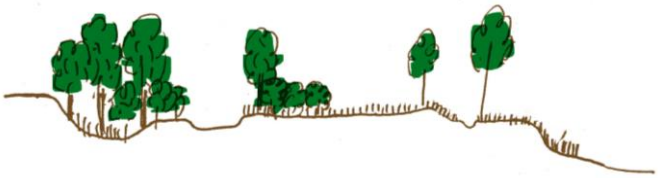

Depuis 2006 : gestion des clairières et des berges, renforcement des bosquets arbustifs et des lisières.
Gestion de la prairie par pâturage depuis 2014.

Précautions particulières

- Laisser une hauteur de souche favorable à la repousse des ligneux en pied de berge pour favoriser le Saule et le Peuplier, qui sont chers au Castor.
- Maintenir les bosquets, fourrés et arbustes conservés lors de la restauration.
- Préserver les limites entre zones herbacées, espaces boisés et buissonnants, qui doivent être le moins linéaires possibles.
- Ne pas créer de chemins d'accès, ni élargir les sentiers existants : accès par chemins carrossables présents, sans passage sur les prairies voisines.
- Billonner les arbres abattus et si possible enlever les résidus de coupe par broyage (avec récupération et valorisation des déchets verts) ou par enlèvement pour les billons.

Trois modes de gestion des lisières

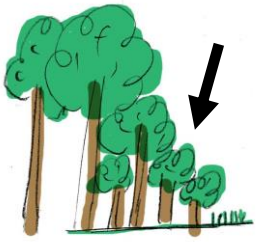

Entretien d'une lisière buissonnante

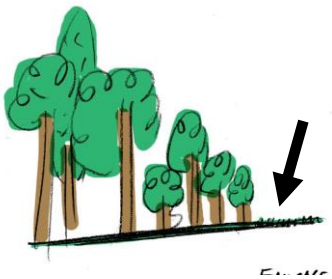

Pâturage du milieu herbacé

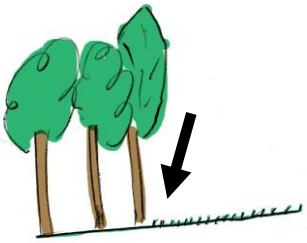

Coupe annuelle de 20 % des lisières ; redéfinition des bordures forestières

Intérêts pédagogiques

Ce secteur montre diverses fonctions assurées par un espace avec des zones humides (mares), des milieux ouverts gérés pour la biodiversité, pour l'accueil du public et des pêcheurs, une station de pompage qui permet d'illustrer les différentes utilisations de la ressource en eau... C'est un lieu où s'est installé le pâturage, dans le prolongement de la base découverte.

Suivis scientifiques

➔ Suivi de l'avifaune (V. Gaget, 2008/2009 – 2014) :

Tableau récapitulatif des espèces observées en 2008/2009 :

X : observées pendant les suivis quadrats, ne niche pas sur la zone d'étude

Nb : nombre de couple recensé et confirmé (Nb) : Nombre maximum d'oiseaux observés en simultané

En jaune : les espèces d'intérêt patrimonial et d'intérêt local

En rouge : les espèces les plus représentées sur la zone d'étude

ESPECE		2008 Zone forestière 13 ha	2009 Zone forestière	2008 Zone de la station de pompage 8 ha	2009 Zone de la station de pompage
Nom vernaculaire	Nom Scientifique				
Autour des Palombes	Accipiter gentilis	x		x	
Bergeronnette grise	*Motacilla alba*		x	0 (1)	
Bergeronnette des ruisseaux	*Motacilla cinerea*			0 (1)	1
Bruant zizi	*Emberiza cirlus*		x		
Buse variable	*Buteo buteo*		x		x
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*	x			2
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*		x		
Chevalier guinette	*Actitis hypoleucos*				
Corneille noire	*Corvus corone*		2		x
Cygne tuberculé	*Cygnus olor*				x
Epervier d'Europe	*Accipiter gentilis*				
Etourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*	1	x		x
Faucon crécerelle	*Falco tinnunculus*			x	x
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	8	24	7 (10)	19
Fauvette des jardins	*Sylvia borin*	1			
Gallinules poule-d'eau	*Gallinula chloropus*		0 (1)		
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*	1	1	0 (1)	1 (2)
Gobemouche gris	*Muscicapa striata*	0 (1)	0 (1)	2	x
Goéland leucophée	*Larus cachinnans*	x		x	
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo	x		x	
Grimpereau des jardins	*Certhia brachydactyla*	2 (4)	1 (2)	1	2
Grive draine	*Turdus viscivorus*	0 (1)	x	0 (1)	x
Grive musicienne	*Turdus philomelos*		1		x
Héron cendré	*Ardea cinerea*	x		x	
Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbica*	x		x	
Hirondelle de rivage	*Riparia riparia*	x		x	x
Hypolaïs polyglotte	*Hippolais polyglotta*			1 (2)	x
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*	x	1	1	x
Martin pêcheur	*Alcedo atthis*			x	
Martinet noir	*Apus apus*	x		x	
Merle noir	*Turdus obscurus*	6 (8)	6	6	7
Mésange à longue queue	*Aegithalos caudatus*	1	1	1	x
Mésange bleue	*Parus caeruleus*	1	1 (2)	1	2
Mésange charbonnière	*Parus major*	4 (5)	7	4 (5)	6
Milan noir	*Milvus migrans*	x		x	x
Pic épeiche	*Dendrocopos major*	2	1	2	1
Pic épeichette	*Dendrocopos major*				
Pigeon ramier	*Columba palumbus*	0 (1)	3 (4)	1.5	4
Pic vert	*Picus viridis*	0.5	1	1	x
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*	2 (3)	2	3	2
Pouillot fitis	*Phylloscopus trochilus*	x		x	
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*	1 (2)	0 (2)	1	1
Roitelet triple bandeau	*Regulus ignicapillus*				1
Rossignol Philomèle	*Luscinia megarhynchos*		1	1	x
Rougegorge	*Erithacus rubecula*	6	5	2	5
Tarin des aulnes	*Carduelis spinus*				

Tourterelle turque	*Streptopelia decaocto*	x			
Tourterelle des bois	*Streptopelia turtur*	0 (1)			
Troglodyte mignon	*Troglodytes troglodytes*	4 (5)	8	3	10
ESPECES : 43 observées en 2008 27 espèces nicheuses en 2008 37 espèces observées en 2009 24 espèces nicheuses en 2009		31 espèces 19 espèces nicheuses 40 à 52.5 couples	26 espèces 20 espèces nicheuses 66 à 73 couples	32 espèces 21 espèces nicheuses 38.5 à 47.5 couples	30 espèces 15 espèces nicheuses 64 à 65 couples

Graphique d'évolution de l'effectif des espèces d'avifaune aux Gazargues entre 2008/2009

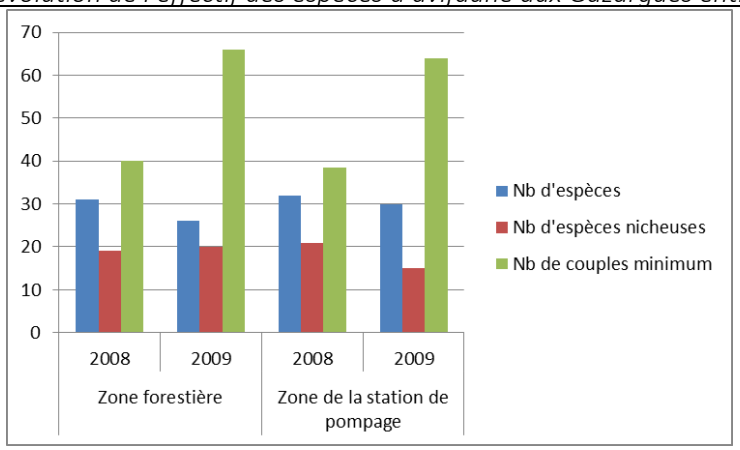

Évolution des populations avifaunistiques de 2008 à 2009 sur le secteur des Gazargues :

- **Zones des Gazargues arborée** : globalement les effectifs progressent de 50 %.

Les Troglodytes doublent leurs effectifs, la Tourterelle des bois disparait, le Rouge gorge reste stable, les Pigeons ramiers voient leurs effectifs passés de 1 à 4, la Mésange charbonnière voit ses effectifs progressés de 5 à 7 alors que les effectifs de la Fauvette à tête noire sont multipliés par 3 passant de 8 à 24.

- **Zone de la station de Pompage** : si le nombre d'espèces nicheuses est en forte diminution avec une perte de 25 %, le nombre de couples présents sur la zone est en forte augmentation avec plus de 50 %.

Les Troglodytes mignons triplent leurs effectifs, les Rouge gorges les doublent, les Pigeons ramiers ici aussi voient leurs effectifs passés de 1 à 4. Les effectifs de la Mésange charbonnière progressent de 50 % et la Fauvette à tête noire double ses effectifs.
Le Roitelet triple bandeau est une nouvelle espèce qui se reproduit sur la zone, comme le Canard colvert.
Ont disparu : la Bergeronnette grise, le Loriot d'Europe, la Mésange à longue queue, le Pic vert, le Gobe mouche gris, la Grive draine, le Rossignol Philomèle et l'Hypolaïs polyglotte (espèce recherchée dans le mode de gestion).

Les espèces présentes dans la zone des Gazargues plus globalement en 2008/2009 :

Une petite érosion des espèces observées est constatée, pour moitié des espèces erratiques et pour moitié des espèces nicheuses.
Le Martin pêcheur, la Fauvette des jardins, la Grive draine, l'Etourneau sansonnet et la Bergeronnette grise disparaissent des espèces nicheuses sur les 21 ha étudiés.
Le Roitelet triple bandeau, le Canard colvert et le Bruant zizi sont les nouvelles espèces se reproduisant ici.
Le Troglodyte mignon double ses effectifs, le Pigeon ramier triple les siens. La Mésange charbonnière voit ses effectifs croître de 50% et la Fauvette à tête noire double ses effectifs.
Les espèces les plus représentées sur cette zone d'étude sont : la Fauvette à tête noire, le Merle noir, le Rougegorge familier, la Mésange charbonnière et le Troglodytes mignon. En 2009 nous noterons l'arrivée dans cette liste du Pigeons ramiers. Il faudra retenir tout particulièrement le Rougegorge familier qui est rarement positionné si haut dans les listes.
La répartition de toutes les espèces n'a pas été reproduite en totalité. En effet, le territoire du pic vert ou des pigeons ramiers n'apporte pas de plus-value dans le choix de gestion du territoire.
Les cartes précédentes sont nécessaires pour orienter et analyser les choix du plan de gestion.
Nous noterons la répartition homogène **des Fauvettes à têtes noires** sur les différentes zones, malgré une forte augmentation générale. Les **Merles noir** ont un déplacement de leur effectif au nord-ouest de la zone station de pompage.
Pour les autres espèces peu de changement significatif, à l'exception de la disparition de **l'Hypolais polyglotte** qu'il serait nécessaire de suivre tout particulièrement en 2010, tout comme le **Gobemouche gris**.

Conclusion sur ces résultats de 2008/2009 :

La zone des Gazargues est riche par sa diversité faunistique. Les biotopes sont relativement variés.

Les mesures de gestions envisagées et mises en place par le plan de gestion ont pour objectif de mettre en exergue les qualités de chacune des zones. Elles devraient permettre de constituer « des populations » pour les différentes espèces en opposition à la seule mention d'un couple à la merci d'un changement de son biotope.

Les oiseaux sont un bon indicateur de l'évolution des biotopes et des actions de gestion. Ils réagissent relativement rapidement (chaque année l'évaluation est pertinente). Ils sont sensibles à des opérations de gestion sur des périmètres de plusieurs dizaines de mètres carrés sans l'être sur des petites surfaces de quelques mètres carrés. La diversité de l'avifaune et l'exigence spécifique à chacune des espèces doit nous permettre d'évaluer finement nos actions et notre impact sur le territoire.

Après deux années de suivi, nous pouvons mettre en doute nos orientations de gestion sur les deux zones nord de la zone d'étude.

La **zone centrale des Gazargues et la zone station de pompage** ont été entretenues pour moitié au cours de l'automne 2008 les conséquences directes sont une augmentation des espèces ubiquistes (notamment Fauvette à tête noire, Mésange charbonnière et Troglodyte mignon et une disparition des espèces patrimoniales telles que l'Hypolaïs polyglotte dont un seul couple subsistait, le gobe-mouche gris et la tourterelle des bois …)

Il est important avant de prendre toute décision hâtive d'étudier l'évolution de l'avifaune encore quelques temps.

Par ailleurs, et sans attendre les résultats des suivis réalisés, alors qu'il aurait sans doute été sage de patienter et de s'abstenir une année dans l'interventionnisme, les travaux de gestion de la zone de pompage ont été réalisés au cours de l'automne 2009.

Ces actions reportent de deux ans au moins les suivis, afin d'obtenir les résultats sur le mode de gestion sans omettre de les comparer aux résultats nationaux.

Les espèces patrimoniales des Gazargues en 2014 :

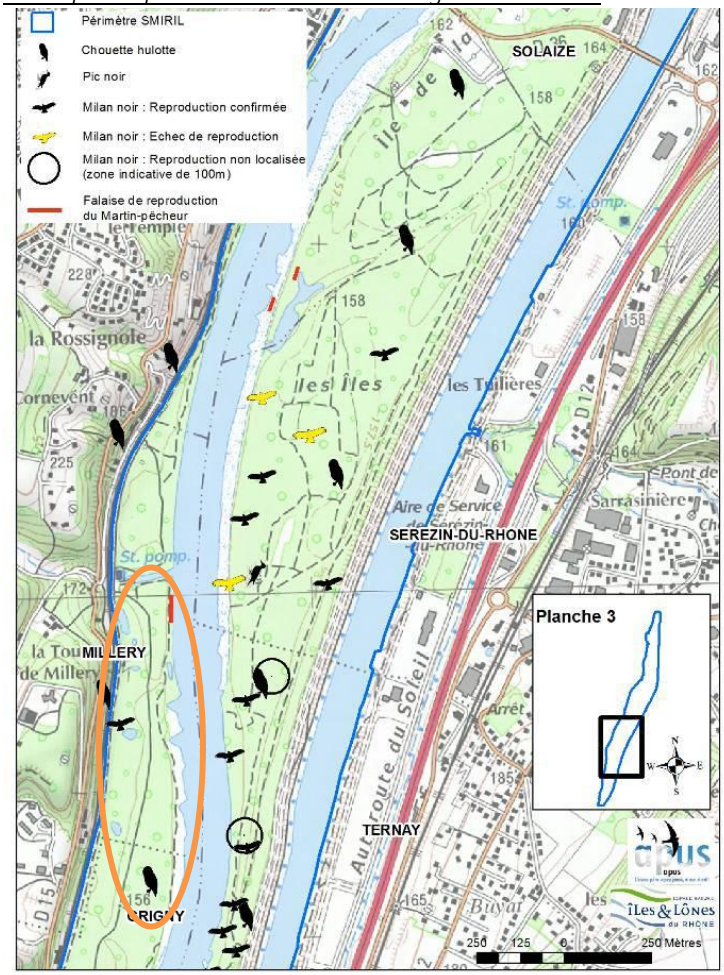

Cette zone (en orange sur la carte) est concernée par la présence d'une falaise de reproduction du Martin-pêcheur, à préserver. Les résultats montre un seul couple reproducteur en 2010 seulement. Aussi, on constate la présence de foyers de Chouette hulotte localisés vers la voie ferrée, ainsi que du Milan noir, qui se reproduit sur place.

➔ Suivi des autres espèces faunistiques (V. Gaget, 2008/2009 – LPO, 2014) :

Les Mammifères en 2008/2009 :
Blaireau : Le blaireau emprunte la partie ouest du territoire. Chaque année il est à déplorer la perte d'un individu sur la voie ferrée. Toutefois, aucun cas de mortalité en 2009 n'est à déplorer.
La population de blaireau des Gazargues semble être implantée au droit de la carrière de la Tour à Grigny. Les animaux ont à traverser la départementale et la voie ferrée.
Un passage à faune serait à étudier ! Au cours de l'année 2009, un Putois, une Fouine, un Renard et un Chevreuil ont emprunté ce corridor devant les yeux des agents du SMIRIL (entre le rondpoint de Grigny et EUROVIA)
Le Renard est également présent sur le site au vu des indices de passages. Quelques terriers seraient à vérifier vers la mare de la voie ferrée.
Le hérisson est bien présent sur ce territoire.
Le lapin de garenne : depuis les dernières tentatives de réintroduction par l'aménagement de garennières, il y a une quinzaine d'années plus aucune observation de l'espèce n'a été enregistrée.
Un couple de Castors visite les berges avales du site et la petite lône des Gazargues.
Un couple de Ragondins visite les berges des Gazargues sans que son terrier n'ai été découvert.
Une ou deux familles d'Ecureuils roux ont été identifiées sur la zone d'étude.
Une Belette a été observée au printemps 2009 au sud de la zone d'étude.
Une Fouine a été découverte morte au nord de la zone d'étude en 2008, une autre traverse la voie en 2009.
Un Putois est écrasé sur la RD 15 en novembre 2009.

Les reptiles et amphibiens en 2008/2009 et 2014 :
La Couleuvre vipérine a été observée en aval de la zone d'étude tout comme la Couleuvre à collier.
Le Lézard des murailles est présent sur cet espace.

Présence	2008/2009	2014
Crapaud commun	X	X
Grenouille agile	X	X
Grenouille verte	X	X
Triton palmé	X	X
Triton alpestre	X	

Les pélodytes ponctués et crapauds calamites sont présents dans la carrière de la Tour à quelques centaines de mètres de la zone d'étude.
Le crapaud commun a été observé sur cette zone en 2014 :

- grand marais en aval de la station de pompage → 4 mâles chanteurs et 1 mort au fond de l'eau ;
- un des trous en aval du grand marais → 1 crapaud ;
- mare du jonc fleuri → 2 mâles ;
- mare le long de la voie SNCF → 1 mâle chanteur.

La grenouille agile a également été observée dans la mare le long de la voie SNCF.
Aussi, le triton palmé est présent en 2014 dans l'un des deux trous de la lône des Gazargues.

Les reptiles, amphibiens et mammifères sont très bien représentés sur ce territoire. Ils participent à la valorisation de la richesse de biodiversité. La prise en compte de leur présence est une contrainte majeure à tous les projets de gestion.

➔ <u>Etat des lieux de la végétation remarquable des Gazargues (CBNMC, 2014) :</u>

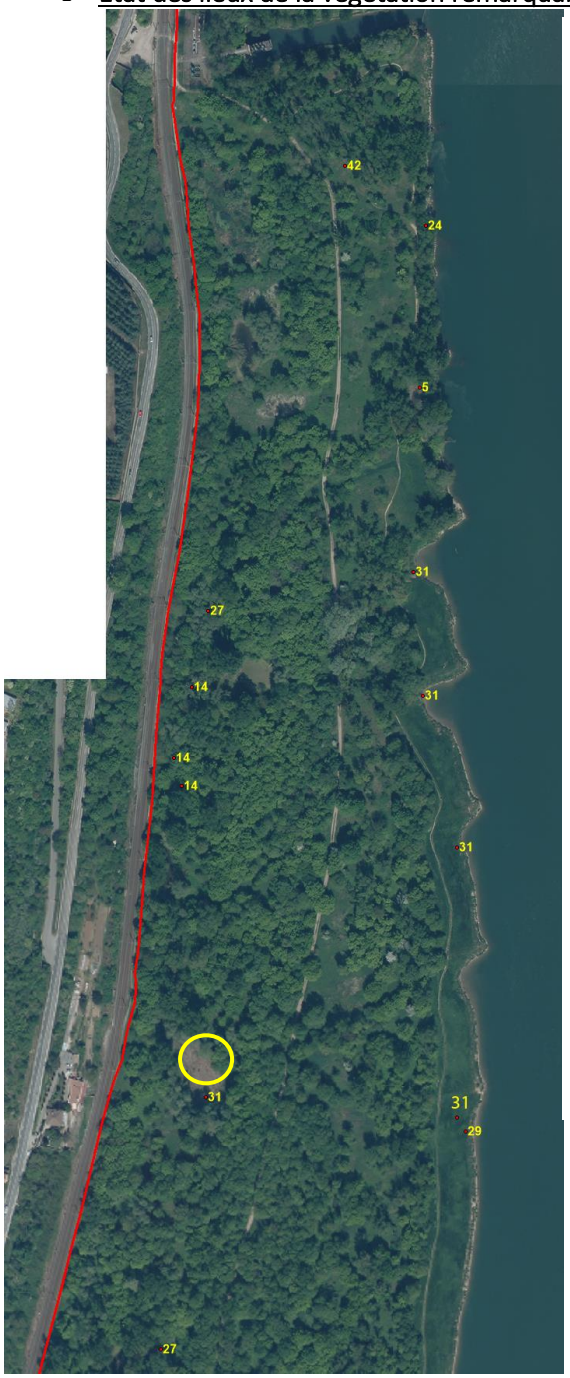

Plusieurs habitats de végétation remarquable sont présent sur la zone des Gazargues (voir carte ci-contre et tableau ci-dessous).

Ces habitats sont assez rares dans l'Ouest rhônalpin dans l'ensemble.

Une plante remarquable est présente ici, le <u>Jonc fleuri ( )</u>. Comprenant une douzaine d'individus (2009), elle est située au sud-est de la dition sur la commune de Grigny. Il s'agit d'une dépression intra-forestière, en eau une partie de l'année, exondée au moment de l'observation (au mois de septembre). Le Jonc fleuri se développe dans la zone la plus basse où l'eau séjourne plus longtemps, au sein d'une matrice vaseuse peu végétalisée (espèces accompagnatrices : *Bidens frondosa, Rorippa amphibia, Polygonum mite*…). À l'arrière, des peuplements de plus en plus denses de Massettes à larges feuilles (*Typha latifolia*) occupent les bords de la dépression, piquetées çà et là de jeunes individus d'Érable à feuilles de frêne
(*Acer negundo*).

<u>Gestion du Jonc fleuri :</u>

La station subit certainement des perturbations du niveau hydrique, en relation avec la canalisation du Rhône (?). Ainsi, l'emprise spatiale des massettes semble gagner du terrain, menaçant à terme la population de *Butomus umbellatus*. De même, le couvert forestier tend petit à petit à recouvrir cette dépression qui commence à accuser un déficit de luminosité.

Aussi, un léger recul de cette lisière forestière et du rideau de *Typha* permettrait à la fois une « remontée de la nappe » et un apport substantiel de lumière ; il conviendrait également d'enlever les semis d'Érable à feuilles de frêne présents.

Jonc fleuri

Code_vég	NOM_FRANCAIS	Rareté_dans_l_ouest_rhônalpin	Menace_dans_l_ouest_rhônalpin	Rareté_Région	Menaces_Région	RAREFACTION_RHÔNE_ALPES Menaces_commentaire
5	Herbier nageant à Cératophylle émergé (Ceratophyllum demersum)	AR	LC	?	LC	Stable
14	Parvoroselière à Véronique mouron-d'eau (Veronica anagallis-aquatica) et Berle dressée (Berula erecta)	R?	?	?	?	
24	Végétations à grandes laîches indéterminées	?	?	?	?	
27	Magnocariçaie eutrophile neutrocline à Laîche des rives (Carex riparia)	AR	LC	?	?	
29	Roselière inondée entrophile à Morelle douce-amère (Solanum dulcamara) et Phragmite austral (Phragmites australis)	AR	LC	?	LC	Régression préssentie
31	Mégaphorbiaie alluviale à Alpiste roseau (Phalaris arundinacea)	AR	LC	AR	NT	Stable. Menaces liées à l'aménagement des cours d'eau (endiguements, stabilisation, abaissement de nappe) et à la disparition des zones humides
42	Ourlet alluvial mésophile à Chiendents (Elytrigia spp.) et Pâturin à feuilles étroites (Poa pratensis subsp. angustifolia)	AR?	?	AR?	NT?	En régression (calibrage des cours d'eau, urbanisation, eutrophisation).

Temporalité des actions liées/temps de travaux

Date	Personnes	Actions	Signalement/actions à prévoir	Durée d'intervention	Commentaire
14/01/2013	Anthony, Benjamin	Mise en route BV		1:00	
14/01/2013	BV, 4p	Débroussaillage végétaux		5:00	3 Duro, sécateur
18/01/2013	BV, 4p	Débroussaillage végétaux		5:00	3 Duro